

ASSMOULIN
50, lotissement saint Bernard
73500 VILLARODIN-BOURGET

Villarodin-Bourget, le 20 Juin 2018

Monsieur Louis LAUGIER
Préfet de Savoie
73000 CHAMBÉRY

Objet : Impacts du projet Lyon-Turin.

Monsieur le Préfet,

Notre association est concernée par les travaux du projet Lyon-Turin depuis le dossier d'enquête publique de 2001. Nous avons vécu les nuisances liées aux travaux de la galerie de reconnaissance de Villarodin-Bourget et nous subissons toujours le tarissement des sources d'eau potable du village drainées depuis le percement de la galerie.

À l'époque de la première enquête publique, notre engagement tenait à tenter de minimiser les nuisances des travaux sur la commune.

Aujourd'hui, notre position a évolué, essentiellement parce que nous avons le recul nécessaire pour constater que les prévisions présentées dans les dossiers d'enquête publique préalable à la DUP étaient erronées :

- Le nombre de camions, aux tunnels routiers du Mont Blanc et du Fréjus, estimé en 2006 et constaté en 2017 montre une erreur de plus de 50% selon les prévisions annoncées dans les études.
- Les coûts prévisionnels des travaux de reconnaissance ont été multipliés par trois. Pourtant, dès 2006, nous pouvions lire dans le dossier d'enquête publique : « Le taux de rentabilité pour l'évaluation internationale de l'opération, qui s'élève à 3,59%, est inférieur au taux de référence français de 4%. Le bénéfice actualisé est négatif (-550M€). De ce fait, le ratio bénéfice actualisé par euro public dépensé n'est pas significatif. »
- Le planning initial prévoyait une mise en service en 2020, alors que la fin du tunnel de base serait actuellement prévue en 2030 avec un démarrage éventuel des travaux des voies d'accès essentielles à l'exploitation de la ligne ferroviaire débutant en 2038.
- De plus, notons que les difficultés rencontrées lors du percement de la galerie de St-Martin-La-Porte laissent présager une augmentation des délais annoncés pour le tunnel de base.

Il nous semble que le projet Lyon-Turin tel qu'il se présente actuellement est en tout point différent de celui qui a permis d'obtenir la décision de Déclaration d'Utilité Publique, en termes de rentabilité, d'efficacité et de bénéfice écologique.

Nous ne sommes pas les premiers à réaliser ce constat, la poursuite du projet semble soumise à des décisions qui devraient être prises à court et moyen terme :

- Deux recours ont été déposés contre la prolongation de la DUP début 2018 et pourraient remettre en cause sa validité
- Le nouveau gouvernement italien souhaite réfléchir à l'opportunité du projet.
- Le gouvernement français prépare la loi d'orientation sur les mobilités qui pourrait exclure le projet Lyon-Turin.

Malgré ce climat d'indécision et les nombreuses modifications du projet, nous vous alertons car les travaux de reconnaissance se poursuivent. Nous sommes inquiets du projet de percement du puits de ventilation sur la commune d'Avrieux à l'automne 2018 qui risque de tarir de nouvelles sources et d'augmenter le risque d'affaissement sur la commune, et notamment sur l'ONERA, le centre français de recherche aérospatiale.

L'effondrement de la soufflerie de l'ONERA a été largement évoqué dans la presse, ainsi que les moyens mis en œuvre pour tenter d'enrayer le sinistre. Selon les articles, ce sinistre serait provoqué par un affaissement du sous-sol sous les fondations de la soufflerie, dû à la présence de gypse dans le sous-sol ainsi qu'à la circulation des eaux souterraines.

Dans le cadre du projet Lyon-TURIN de nombreuses études géologiques ont été entreprises sur les communes de Villarodin Bourget et Avrieux, ainsi que le percement d'une galerie de reconnaissance. La presse évoque aussi bien les enjeux du projet Lyon-Turin que l'importance de la soufflerie de l'ONERA, sans jamais que la proximité de ces deux ouvrages ne soit évoquée.

Cette situation nous interpelle, en effet l'historique des travaux de la descenderie de Villarodin-Bourget à proximité du site de l'ONERA nous amène inévitablement à nous poser la question d'une relation de cause à effet entre le pompage des eaux souterraines depuis plus de quinze ans et l'affaissement du sous-sol sous le site de l'ONERA.

Les éléments de réponse que nous ont fournis les responsables de TELT n'ont pas été en mesure de lever nos inquiétudes. Nos investigations nous ont amené à constater que les études d'impacts de 2010 ne traitent pas le sujet des risques d'affaissement, alors même que les affaissements de terrains dans ce territoire de montagne sont susceptibles d'engendrer des désordres portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Nous avons la conviction que sans expertise hydraulique précise sur les causes de ce sinistre, et sur les conséquences du drainage du massif, il serait aventureux d'autoriser la poursuite des travaux souterrains dans ce secteur.

Notre volonté est de protéger les habitations et sites industriels ainsi que les zones naturelles d'intérêt patrimoniales faunistique et floristique, aussi nous sollicitons votre soutien afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher des impacts irréversibles face au projet du tunnel de base du Lyon-Turin qui n'est ni définitivement validé, ni totalement financé.

Vous trouverez en annexes les éléments qui étayent notre conviction et qui justifient notre décision de vous interpeller. Nous espérons que vous trouverez notre demande recevable, et que vous pourrez apporter des réponses à nos inquiétudes.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre haute considération.

AssMoulin

pour le bureau :

Fort Myriam, secrétaire



Copie pour information : Sous-préfet de Saint-Jean-De-Maurienne, maire de Villarodin-Bourget, maire d'Avrieux, maire de Modane, Préfet de région